



Département de la Dordogne

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPALCOMMUNE de  
SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 0

L'an **deux mil vingt quatre, le dix sept juin**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François AUTEFORT**.

Date de la convocation : 07/06/2024

Date d'affichage : 26/06/2024

Étaient présents : M. Jean-François AUTEFORT, M. Dominique LAPORTE, M. Régis ROBERT, Mme Anne-Marie CARDON, M. Thierry SAULIERE, M. Pierre GALLET, Mme Christèle NEYRAT, Mme Nicole LACHAUD, Mme Anne-Catherine BALLAND, Mme Marie-Noëlle CLAUZURE.

Étaient absents excusés : -Étaient absents non excusés : M. Marcel ALBUCHER.Procurations : -Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 10Secrétaire : M. Pierre GALLET.**MA-DEL-2024-040 OBJET : CONVENTION SDIS 24 LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

Mr le Maire expose au conseil Municipal l'obligation pour la commune de faire effectuer un contrôle technique sur l'ensemble des points d'eau disponible dans le cadre de la prévention des incendies.

A ce titre il demande a ce que ces derniers soient confiés par convention au SDIS 24 afin qu'ils soient réalisés dans leur intégralité de manière biennale et ce, à compter de l'année 2024.

Ci-dessous liste des PEI de la commune disponible.

Numéro PEI	Adresse	Famille	Nature	Type	Volume	Statut	Gestionnaire
1	Les Combalettes	PEI sous pression	Poteau incendie	PI de 100		Public	
2	Le Bourg	PEI sous pression	Bouche incendie	BI de 70		Public	
	Au dessus de la mairie						
3	Route de St Félix	PEI naturels	PEI naturels	Plan d'eau	120	Privé	
	Le Gobie						
4	La Marterie	PEI naturels	Poteau incendie	BI de 70	120	Public	

**AR Prefecture**

024-2154040317-MA Reçu le 26/06/2024	5 La Castelanie	PEI naturels	PEI naturels	Plan d'eau	120	Privé	
	9 Les Joinets	PEI naturels	PEI naturels	Plan d'eau	120	Privé	
	21 La Gélie (accès MPR après le portail à gauche)	PEI naturels	PEI naturels	Plan d'eau	120	Privé	
	La Veysrière	PEI naturels	PEI naturels	Plan d'eau	50	Privé	

Après en avoir délibéré le **Conseil Municipal** valide la convention avec le SDIS 24 pour le contrôle des points d'eau disponible pour la lutte contre les incendies.

Donne l'autorisation a Mr le Maire de signer l'ensemble des documents affairants a la lutte contre les incendies et à effectuer au besoin les démarches nécessaires

Certifiée exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de SARLAT et publication par voie d'affichage le 26/06/2024

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Jean-François AUTEFORT

